



Fondation Hospitalière pour  
la Recherche sur la Précarité  
et l'Exclusion sociale

COMPRENDRE POUR MIEUX PRENDRE SOIN ■

# DÉVELOPPEMENTS 2022

Après une année 2021 qui a vu le lancement des premières actions de la Fondation, avec en point d'orgue son premier appel à projets de recherche, **2022 a été celle des développements, avec deux nouveaux appels à projets et de nouvelles approches partenariales, ainsi que la poursuite du travail de renforcement du réseau autour de la Fondation et de mobilisation de futurs soutiens à ses actions.**

La Fondation a pu compléter le soutien structurant de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France par celui de la Fondation Carrefour (appel à projets Précarité alimentaire) et celui de la Banque des Territoires (appel à projets Grande pauvreté 2022/2023), avant de nouveaux partenaires attendus en 2023, ainsi que la croissance de la collecte de dons de particuliers.

# Une gouvernance solide, qui agit pour le développement de la Fondation

**Les administrateurs** ont continué de jouer un rôle de prescripteurs vers leurs réseaux respectifs (hôpitaux, acteurs de terrain, chercheurs, financeurs), et un rôle de conseils pour le développement des actions de la Fondation.

Le Dr Stéphane Couao-Zotti, responsable d'Unité Fonctionnelle, Polyclinique / PASS / CeGIDD, a rejoint le Collège des représentants de l'Hôpital de Nanterre.

Raphaëlle Perrigaud, directrice du Pôle de Santé-Publique/Médecine sociale, EHPAD-USLD, a rejoint le CA en tant que membre invité permanent.

**Administrateurs et membres du conseil scientifique** se sont réunis le 18 octobre 2022, pour un séminaire de travail qui a permis de fixer de manière collégiale les orientations de l'appel à projets de recherche 2022/2023, ainsi que le cadre stratégique des développements de la Fondation.

**Le Conseil scientifique** s'est mobilisé sur la conception et le suivi des appels à projets de la Fondation.

Il est également force de proposition de nouvelles thématiques à explorer par la Fondation et peut intervenir en encadrement de projets co-construits avec des acteurs de terrain, des chercheurs et des financiers ciblés.

Le Professeur Gérard Salem, professeur émérite de santé urbaine à l'Université Paris Nanterre, a rejoint le Conseil scientifique à l'été 2022.

## Composition du conseil d'administration

### Collège des représentants de l'hôpital de Nanterre

- Luce LEGENDRE, directrice de l'hôpital de Nanterre - EPS Roger Prévot, présidente de la Fondation.
- Dr Françoise LE GUILLOUX, présidente de la Commission Médicale d'Établissement - vice-présidente de la Fondation.
- Jérôme CHEVILLOTTE, coordonnateur général des soins, Direction des soins, des parcours patients et de la formation.
- Dr Stéphane COUAO-ZOTTI, responsable d'Unité Fonctionnelle, Polyclinique / PASS / CeGIDD.
- Dr Siham FENNI, cheffe du pôle Gériatrie.
- Christine KHANI, directrice de l'innovation, de la e-santé et de la communication.
- Dr Amel MEDJAHED, médecin coordonnateur du centre de lutte anti-tuberculeuse 92.
- Dr Benoit DE SARCUS, chef du Pôle Gynécologie-Obstétrique.

### Collège des personnalités qualifiées

- Elisabeth VINOT, conseiller spécial CNAM, fondatrice de la Fondation du CNAM - vice-présidente de la Fondation.
- Jean-Michel GILIBERT, co-fondateur et Président GT Partenaires SAS ; bénévole chef d'équipe Croix-Rouge Action sociale.
- Christine LACONDE, directrice générale de la RIVP, directrice générale du Samu social de Paris jusqu'en janvier 2021.
- Stéphane-Alain MOREAU, fondateur de Résidsocial, établissement d'hébergement de personnes en situation d'urgence.
- Danielle TOUPILLIER, médiatrice nationale des personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics ; ancienne directrice générale du centre national de gestion des praticiens et des directeurs de la fonction publique hospitalière.

## Composition du conseil scientifique

- Pr Pierre FUMOLEAU – président du conseil scientifique, oncologue, directeur scientifique du Cancéropôle Est, directeur général de l'Ensemble Hospitalier de l'Institut Curie de 2017 à 2021, après 10 ans de direction générale au Centre de Lutte Contre le Cancer de Dijon-Bourgogne, particulièrement engagé pour l'égalité de l'accès aux soins.
- Pr Jean DE KERVASDOUE, économiste de la santé, professeur émérite ancien titulaire de la chaire d'économie et gestion des services de santé au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre de l'Académie des Technologies, ancien Directeur des Hôpitaux.
- Julien DAMON, sociologue ; professeur Sciences Po, HEC, EN3S ; rédacteur pour Les Echos, Le Point et autres titres.
- Charlotte DE FONTGALLAND (depuis avril 2023) - responsable Recherche et Formation à l'Union Régionale des Professionnels de Santé Libéraux – Médecins Libéraux du Centre-Val de Loire, chargée de cours au Cnam et à Sciences Po Paris, docteur en géographie de la santé Université Paris Nanterre.
- Pierre GRAPIN, administrateur civil, ancien directeur général adjoint de l'AGEFIPH et conseiller scientifique du BIPE de 2008 à 2019.
- Maria MELCHIOR, directeur de recherches INSERM, Equipe de Recherche en Épidémiologie Sociale.
- Ali SAÏB (depuis avril 2023) - Conseiller maître à la Cour des comptes ; universitaire, ancien directeur de cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (2020 à 2022) ; ancien conseiller au cabinet du Premier ministre (chef de pôle éducation, enseignement supérieur, recherche, innovation, politique spatiale de 2014 à 2017) ; recteur d'académie entre 2012 et 2015, directeur de la recherche au Cnam de 2009 à 2012, professeur titulaire de chaire du Cnam (2008-2012), chef d'équipe en virologie (1997 à 2017, Hôpital Saint-Louis, Paris)
- Gérard SALEM, géographe, professeur émérite de santé urbaine à l'Université Paris Nanterre, responsable de mission de Médecins du Monde aux Philippines, membre du Board de la Société Internationale de Santé Urbaine.
- Dr David ZUCMAN, médecin clinicien infectiologue à l'Hôpital Foch, spécialiste VIH/SIDA ; administrateur de la Société Française de Lutte contre le SIDA.

# Un soutien concret à des projets innovants dans la lutte contre la précarité

À la suite des résultats de l'appel à projets de recherche « **Grande pauvreté et actions contre la grande pauvreté** » (novembre 2021 - février 2022), **4 projets lauréats** ont démarré en 2022, après conventionnement avec la Fondation :

- **Projet porté par James Ogg**, sociologue franco-britannique, qui a pour objectif de retracer dans le contexte européen le développement des indicateurs de pauvreté et confronter ces indicateurs avec l'expérience de la grande pauvreté observée sur le terrain.  
[Calendrier projet : mai 2022 - décembre 2023]
- **Projet porté par une équipe supervisée par Florence Weber**, professeur des universités en sociologie et anthropologie sociale à l'ENS, qui consiste en une analyse des mobilités résidentielles des populations en grande pauvreté, des villes métropolisées vers les petites villes en décroissance. Ce projet a pour l'un de ses terrains d'études l'Hôpital de Nanterre : observations et entretiens au Pôle de médecine sociale, Pôle de santé mentale et Maternité, avec des professionnels et des usagers (CHAPSA).  
[Calendrier projet : septembre 2022 - juin 2024]
- **Projet porté par Annabel Desgrées du Loû**, directrice de recherche à l'IRD, et Julia Eid, doctorante en santé publique, ainsi que l'association Ikambere, projet qui vise à mesurer l'impact d'une nouvelle structure pour les femmes en situation de précarité vivant avec un diabète, une hypertension artérielle ou une obésité.  
[Calendrier projet : juin 2022 - mars 2024]
- **Projet porté par Yves Bouvier**, professeur des Universités, en histoire économique et sociale du XX<sup>e</sup> siècle, à l'Université Rouen Normandie, qui consiste en une étude historique de la précarité énergétique, permettant de redéfinir certains enjeux de la transition énergétique pour les personnes en situation de grande pauvreté.  
[Calendrier projet : septembre 2022 - décembre 2024]

L'appel à projets de recherche thématique « **Agir contre la précarité alimentaire** » (mai - septembre 2022), soutenu par la Fondation Carrefour, a amené à la sélection de **2 projets lauréats** :

- **Projet porté par Marlène Pérignon**, ingénieure de recherche en nutrition et santé publique INRAE, qui a pour objectif d'enrichir les connaissances sur les dispositifs de transferts monétaires et les réflexions en cours sur les approches alternatives ou complémentaires à l'aide alimentaire (dans le cadre du dispositif Passerelle, partenariat INRAE / Action Contre la Faim).  
[Calendrier projet : septembre 2022 - janvier 2024]
- **Projet porté par Aziz Essadek**, maître de conférences en psychologie clinique et sociale de l'adolescent et du jeune adulte - Université de Lorraine, qui a pour objectif de mieux identifier les facteurs qui prédisent l'insécurité alimentaire, déterminer l'association entre l'insécurité alimentaire et la détresse psychologique, chez les jeunes en situation de précarité, et comment réduire cette détresse psychologique par une aide ciblée.  
[Calendrier projet : janvier 2023 - décembre 2025]

Un nouvel appel à projets de recherche, dans la continuité de celui émis en 2021, a été émis le 29 novembre 2022 : « **Grande pauvreté - comment l'éviter, comme en sortir** ».

Cet appel à projets s'appuie sur un co-financement (aux côtés de l'ARS Ile-de-France) spécifique de la Banque des Territoires, orienté vers des projets de recherche concernant des structures innovant dans le domaine de la santé et/ou de l'hébergement de personnes âgées précaires ou de femmes en situation de vulnérabilité.

Les thèmes spécifiques de recherche suivants ont été plus particulièrement retenus :

- Structures innovant dans le domaine de la santé et/ou de l'hébergement de personnes âgées précaires ou de femmes en situation de vulnérabilité ;
- Prise en charge des situations de pauvreté pour de nouvelles populations, notamment les jeunes mères sans domicile, les enfants en situation de grande pauvreté, les familles fragilisées par le contexte de crise économique (dont le phénomène critique de la précarité énergétique), les étudiants isolés ;

- Prise en compte des liens entre la grande pauvreté et l'état de santé ou l'accès aux soins : inégalités sociales de santé, non-accès aux droits ou non-recours, conséquences (psychologiques, discriminations, ressentis sur la qualité de vie) de ces inégalités d'accès...

L'appel à projets a bénéficié du relais de nombreux acteurs, dont France Universités, l'Observatoire des inégalités, Carenews, le Centre Français des Fondations, la Fédération des Acteurs de la Solidarité...

43 dossiers candidats ont été finalisés au 13 janvier 2023, puis 33 projets ont été soumis à évaluation par les membres du conseil scientifique, dans un premier temps sur la base d'une note d'intention.

Les projets pré-retenus doivent fournir un dossier complet pour le 6 mars 2023 ; après une nouvelle étape d'évaluation menée par les membres du conseil scientifique de la Fondation, la sélection des projets lauréats est prévue pour la mi-avril 2023.

Alors que la Fondation souhaite aussi travailler à la co-conception de projets spécifiques en lien avec, conjointement, des chercheurs, des acteurs de terrains et des financeurs ciblés, un premier projet a été mis en place, sous la forme d'un retour d'expérience des confinements au CHAPSA de Nanterre, en partenariat avec la Fondation Croix-Rouge française, recruteur de la chercheuse et financeur de la bourse de recherche : étude terrain sur mars - septembre 2022, rapport de recherche finalisé en 2023.

Nourris par les nombreux échanges qu'a la Fondation avec des chercheurs, des acteurs de terrain, de potentiels financeurs, d'autres projets sont en cours de réflexion, dont par exemple :

- précarité des étudiants et des jeunes,
- précarisation financière,
- parcours des femmes enceintes et jeunes mères sans-domicile,
- liens entre rénovation énergétique des logements et amélioration de la santé...

# Une Fondation de plus en plus visible et soutenue

L'émission de 3 appels à projets sur une année a permis à la Fondation de se faire connaître des porteurs de projets. La Fondation a également poursuivi son travail pour augmenter sa visibilité, notamment auprès de potentiels partenaires et pour appeler aux soutiens financiers : prises de contact directes, communication sur Internet et les réseaux sociaux.

Fin décembre 2022, le compte LinkedIn de la Fondation avait 220 abonnés (+61% depuis décembre 2021) ; son compte Twitter avait 129 abonnés (+24% depuis décembre 2021).



L'adhésion au **Centre Français des Fonds et Fondations (CFF)** ainsi qu'à l'**Institut des Dirigeants d'Associations et de Fondations (IDAF)** a permis de mieux faire connaître la Fondation auprès de ses pairs mais aussi en externe, notamment via la participation au Cercle Fragilités Humaines du CFF et à une table ronde (Alexandre Martini) sur le thème « Quelles coopérations entre l'État et les fonds et fondations ? », lors de la Journée européenne des fondations le 28 septembre 2022.

**2023 verra le premier temps fort de communication externe pour la Fondation**, avec l'organisation en novembre d'un colloque, pour mettre en avant le rôle de la recherche pour identifier de nouvelles solutions contre la précarité, ainsi que plus spécifiquement valoriser les premiers résultats de projets soutenus par la Fondation.



L'ARS Île-de-France est un partenaire structurant de la Fondation, dès le projet de création de fondation hospitalière.

- Siège au Conseil d'administration, au titre de commissaire du Gouvernement.
- Subvention à l'Hôpital de Nanterre pour la mise à disposition du directeur de la Fondation.
- 2021-2023 : convention de financement avec la Direction de la Santé Publique pour soutenir les actions de la Fondation, pour 100 000 € par an.



Le soutien de la **Fondation Carrefour** a permis le financement de l'appel à projets spécifique « Agir contre la précarité alimentaire ».



Le soutien de la **Banque des Territoires** a permis de doubler la dotation de l'appel à projets 2022/2023 « Grande pauvreté - comment l'éviter, comment en sortir ».

Si de futurs financements ciblés permettront l'émission de nouveaux appels et la co-construction de projets spécifiques, la priorité pour la Fondation reste de mobiliser des financements non fléchés : fondations de financement, fondations d'entreprises ou mécénat entreprises, subventions publiques, dons de particuliers – principalement grands donateurs.

Grâce à une stricte gestion des dépenses en fonction des recettes, le budget de la Fondation en 2022 s'est conclu en léger excédent, avec des premières recettes significatives intégrées au compte de résultat, suite aux subventions reçues de l'ARS Ile-de-France, de la Fondation Carrefour et de la Banque des Territoires, ainsi que des dons de particuliers. La certification des comptes par Mazars, commissaire aux comptes, est prévue en avril 2023.

---

## SOUTENEZ LE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION

La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale est **intégralement financée par des dons et subventions**.

Le lancement des appels à projets, le nombre de projets de recherche soutenus et leur envergure sont liés au niveau de soutien de ses partenaires financeurs.

Vous souhaitez participer à cette initiative ambitieuse ?

Vous êtes convaincus comme nous de l'importance d'innover contre la précarité et de conjointement valider l'efficacité de ces actions, leur impact sur le parcours de soins et de vie des plus fragiles ?

**Faites partie des partenaires financeurs de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, rencontrons-nous pour définir ensemble la nature et les modalités de votre soutien.**

**Luce LEGENDRE**

Directrice de l'hôpital de Nanterre  
et Présidente de la Fondation

[luce.legendre@ch-nanterre.fr](mailto:luce.legendre@ch-nanterre.fr)

**Alexandre MARTINI**

Directeur de la Fondation

[alexandre.martini@ch-nanterre.fr](mailto:alexandre.martini@ch-nanterre.fr)

Tél. : 06 70 16 14 78

**Elisabeth VINOT**

Vice-présidente de la Fondation

[elis.vinot@orange.fr](mailto:elis.vinot@orange.fr)

**Dr Françoise LE GUILLOUX**

Vice-présidente de la Fondation

[francoise.leguilloux@ch-nanterre.fr](mailto:francoise.leguilloux@ch-nanterre.fr)

*Les dons à la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale sont déductibles, pour une entreprise, à 60 % de l'impôt sur les sociétés ; pour un particulier, à 66 % de l'impôt sur le revenu ou à 75 % de l'IFI, selon critères d'éligibilité en vigueur.*

---